

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/129
13 septembre 2003

(03-4913)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

NAMIBIE

Déclaration de S.E. M. Jesaya Nyamu
Ministre du commerce et de l'industrie

Permettez-moi de saisir cette occasion de remercier le peuple et le gouvernement mexicains des excellentes installations qu'ils ont mises à notre disposition pour nos travaux dans cette belle ville de Cancún. Nous espérons que cette atmosphère constructive permettra à nos délibérations d'aboutir. Je tiens à exprimer notre sincère gratitude au Président du Conseil général et au Directeur général: grâce à l'énergie et aux efforts qu'ils ont consacrés à faire avancer le processus à Genève nous disposons du projet de texte ministériel que nous pourrions examiner et qui nous proposera des orientations politiques.

Nous sommes conscients du fait que ce texte ne reflète en aucun cas un consensus mais qu'il constitue la base sur laquelle nous pourrions parvenir à un résultat équilibré tenant compte des intérêts particuliers de tous les Membres en matière de développement et de commerce. Il est vrai que nous croyons en un système commercial multilatéral fondé sur des règles, mais il est tout aussi vrai que la légitimité de ce système commercial multilatéral dépendra, à juste titre, de la mesure dans laquelle il tiendra compte des besoins et des intérêts de tous ses Membres et en particulier des plus faibles d'entre eux, et saura y répondre. C'est là le test que nous devons réussir brillamment au cours de cette Conférence ministérielle.

Derrière les termes "chiffres", "construction", "formules", il y a avant tout des êtres humains. Le système est un "outil" qui devrait être au service des attentes, des aspirations et des intérêts légitimes de nos peuples. Nous espérons donc que le processus de Cancún sera entièrement transparent et ouvert à tous pour que le résultat équilibré et acceptable du Cycle du développement que nous avons lancé à Doha il y a deux ans devienne une réalité. Nous nous engageons à soutenir sans faille ce processus. Il faut à tout prix éviter de nous trouver dans une situation dans laquelle un petit nombre de pays puissants dominant le processus en excluant la majorité des Membres par le biais de consultations du type "salon vert" voire "salon jaune".

La Namibie étant l'un des pays gravement touchés par la pandémie du VIH/SIDA, nous nous félicitons de la décision qui a été récemment prise à Genève et qui permettrait aux pays pauvres n'ayant pas la capacité de produire des médicaments pouvant sauver des vies de les importer à un prix abordable. C'est là une nette avancée et j'espère qu'il y en aura d'autres sur d'autres questions au cours de nos délibérations à Cancún parce qu'il faudrait toujours trouver des solutions pratiques aux problèmes pratiques.

J'aimerais aussi souligner qu'au cours de nos délibérations ici nous ne devrions pas perdre de vue le fait que le développement devrait être au centre de ce cycle de négociations. Cela signifie que toute orientation politique que nous donnerons sur des questions telles que l'agriculture qui est la clé de voûte de l'économie dans la plupart des pays en développement, et le traitement spécial et

différencié en faveur des pays en développement devrait refléter l'esprit et la lettre des paragraphes 13, 14 et 44 de la Déclaration de Doha.

Nous souhaiterions donc que soit élaboré un cadre clair, spécifique et dénué d'ambiguïté concernant l'agriculture qui viserait à supprimer toutes les distorsions des échanges affectant de manière injuste et négative l'aptitude des pays les moins avancés en particulier et des pays en développement en général à être compétitifs sur le plan commercial. Les trois piliers de l'agriculture doivent être abordés d'une manière qui tienne dûment compte des impératifs, des besoins et des spécificités des pays en développement en matière de développement. J'aimerais également souligner qu'il convient de veiller à ce que chaque "catégorie de questions" qui est débattue soit équilibrée et que ces catégories soient équilibrées entre elles. Ma délégation ne peut pas envisager par exemple que les négociations sur l'accès aux marchés des produits non agricoles progressent sans que cela soit équilibré par des négociations sur l'agriculture et sur le traitement spécial et différencié pour n'en mentionner que quelques-unes.

Lorsque nous nous efforçons de faire avancer l'ensemble du processus de négociation, il nous faut reconnaître que nous devons tous faire preuve de souplesse. Cela est important si nous voulons assurer les mêmes chances à tous les pays sur le plan commercial. Il faudrait donc logiquement que ceux qui ont profité et continuent de profiter le plus des distorsions causées par les règles commerciales en vigueur, qui ont pour beaucoup contribué à l'inégalité des niveaux de développement, redoublent d'efforts pour injecter davantage de souplesse dans le processus de négociation afin de parvenir à un résultat positif au cours de ce cycle.

En ce qui concerne les questions de Singapour, ma délégation est d'avis qu'elles doivent être précisées et étudiées plus avant. En effet, nous n'avons pas encore été en mesure de parvenir à un "consensus explicite" concernant l'examen de ces questions comme l'exige la Déclaration. Je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue de la part de la Namibie aux Royaumes du Cambodge et du Népal.

En conclusion, j'ai bon espoir que nous saurons faire preuve d'une volonté et d'une maturité politiques suffisantes pour faire avancer le processus de négociation afin de ménager une "marge de manœuvre suffisante sur le plan économique" pour résoudre le problème de la pauvreté et pour tenir compte du besoin de sécurité économique de tous les peuples et de tous les pays.
